



DREAL Bretagne
Service CoPrEv
L'Armorique
10, rue Maurice Fabre
CS 96515
35065 Rennes cedex

Vannes, 22 Mai 2026

Objet : Examen au cas par cas
Pose de pieux et d'un ponton brise clapot dans le port de Port Haliguen à Quiberon.

Nos ref : MLB/AET/CM

Monsieur le Préfet de Région,

En application de l'article R.122-2 du code de l'environnement, j'ai l'honneur de vous adresser la demande d'examen au cas par cas pour les travaux d'amélioration de la sécurité et de l'aspect de protection face à la houle, au sein du port de Port Haliguen à Quiberon.

Ce projet a pour objet l'ajout d'un brise clapot à l'entrée du port, l'augmentation de la capacité d'accueil du port de plaisance en prolongeant 3 pontons existants et l'amélioration des conditions d'accès aux pompes à carburant. Une nouvelle pompe de collecte des eaux usées et de fond de cale des bateaux sera également installée.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet de Région, l'expressions de nos sentiments respectueux.

Le Directeur

Michel LE BRAS

P.J.

CERFA examen au cas par cas

Annexes obligatoires et volontaires